



.....
Envie de partir

En EUROPE

.....
COLLÉGIEN.NES | LYCÉEN.NES

ÉTUDES · LANGUES · VOYAGES &
ÉCHANGES

INFOS

Mobilité



Sommaire

Les Centres Europe Direct

• 4 •

La petite intro' : Les pays de l'Union européenne

• 5 •

Apprendre une langue

• 6 •

Trouver un correspondant à l'étranger

• 7 •

Les séjours linguistiques

• 8 •

Etudier à l'étranger

• 10 •

Le programme Erasmus +

• 11 •

Les programmes de l'OFAJ

• 12 •

Partir autrement

• 13 •

Les sites utiles

• 16 •

Sur place : nous rencontrer

• 17 •

Les Kiosques Europe

• 18 •



EUROPE DIRECT

Les Centres Europe Direct

Réseau d'information généraliste sur l'Europe, grand public, labellisé par la Commission européenne, "Europe Direct" est l'intermédiaire entre l'Union européenne et ses citoyens au niveau local. Nos services sont gratuits et accessibles à toutes et tous :



permettre aux citoyen.nes d'obtenir des informations claires, des conseils et des réponses à leurs questions en ce qui concerne l'Europe, sa construction, son fonctionnement, ses politiques, ses possibilités de financement et son actualité



encourager activement le débat local et régional sur l'Union européenne et ses politiques



permettre aux institutions européennes d'améliorer la diffusion d'informations adaptées aux besoins locaux et régionaux



offrir au public la possibilité de fournir un retour d'information aux institutions européennes sous forme de questions, d'avis et de suggestions

Les centres peuvent par ailleurs être des correspondants des réseaux d'information Eurodesk (réseau d'information sur la mobilité des jeunes en Europe) et de l'OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse), ou encore des structures d'envoi du Corps Européen de Solidarité (CES) ; ce qui en fait des lieux ressources proposant un panorama complet des dispositifs facilitant la mobilité internationale des jeunes et ce quel que soit le projet envisagé : poursuite d'études, recherche d'emploi ou de stage, organisation d'échanges et de rencontres, période de volontariat...

Pour mener à bien leur mission d'information, les CED accueillent le public et répondent aux questions par téléphone et par e-mail. Ils peuvent aussi organiser des rencontres sur l'Union européenne et des actions d'information au niveau local. Sur place, vous disposez de nombreux documents (brochures, dépliants, affiches, etc.) et vous pouvez accéder aux différents sites d'information sur l'Europe grâce à un ordinateur réservé à cet usage. Vous retrouvez aussi toute l'actualité européenne sur les sites Internet des différentes structures.

https://european-union.europa.eu/contact-eu/meet-us_fr

La petite intro

Les pays de l'Europe

Que ce soit dans le but de découvrir une culture ou d'apprendre une langue, étudier, travailler ou encore voyager en Europe, toute expérience représente un véritable atout.

Il existe de nombreuses possibilités qui permettent de rendre ces séjours réels, cependant, les dispositifs sont souvent méconnus.

Ce guide s'adresse tout particulièrement aux collégien.nes et lycéen.nes souhaitant améliorer leurs connaissances linguistiques, découvrir d'autres cultures ou tout simplement vivre une expérience à l'étranger.



Pays partenaires participant aux programmes de mobilité européenne : Islande, Liechtenstein, Norvège, Macédoine du Nord, Turquie, Serbie

Apprendre une langue

Et la pratiquer

Les langues représentent un aspect important de la culture européenne puisqu'elles forgent à l'Union européenne son identité à caractère multiculturel.

L'Union européenne a 24 langues officielles depuis l'entrée de la Croatie le 1er juillet 2013. Les langues de travail des institutions européennes sont le français, l'anglais et l'allemand, mais les documents officiels doivent tous être traduits dans l'ensemble des langues officielles de l'UE.

Afin de rappeler l'importance des langues en Europe, une journée européenne des langues a été mise en place. Elle a lieu chaque année le 26 septembre, journée durant laquelle des centaines d'activités à travers toute l'Europe célèbrent la diversité des langues et encouragent leur apprentissage.

Apprendre une langue comporte de nombreux avantages : s'imprégner d'une culture, échanger avec des personnes étrangères, améliorer son employabilité... Si l'anglais est désormais indispensable, c'est une richesse supplémentaire de s'ouvrir à d'autres langues !

★ Plus d'infos ★

La journée européenne des langues + quiz : <http://edl.ecml.at/>

Les langues dans l'UE : https://europa.eu/european-union/topics/multilingualism_fr

Pour progresser en langue, pensez à regarder des séries ou des films en VO, écouter et traduire des chansons, lire, et surtout échanger, rencontrer d'autres jeunes qui parlent une langue étrangère !

Pour vous entraîner, RDV sur qioz.fr, qui est une plateforme d'apprentissage de langues étrangères totalement gratuite pour les franciliens.

Le CIJ - Centre Europe Direct Val d'Oise organise un Café des Langues mensuel à Cergy dont le but est de faire des rencontres, échanger en langues étrangères avec des étudiants internationaux et des jeunes qui ont voyagé, partager des bons plans...

Il est animé par un.e volontaire européen.ne, n'hésitez pas à y participer !

(voir page 7)



Trouver un.e correspondant.e à l'étranger

Pour qui ? N'importe qui, de n'importe quel âge et n'importe quel niveau de langue.

C'est quoi ? Trouver un.e correspondant.e dans le monde pour s'échanger des mails ou des lettres, voire se rencontrer.

Trouver un.e jeune correspondant.e, scolaire ou étudiant.e :

www.epals.com

www.studentsoftheworld.info



Trouver un correspondant dans le monde entier :

Télécharge l'application Hellotalks pour discuter avec des personnes du monde entier (voir aussi la liste 3 "Trouver un correspondant du dossier CIDJ "Les séjours linguistiques")

★ Plus d'infos ★

Les établissements internationaux en Île-de-France :

Exemples : Lycée franco-allemand à Buc (78), Lycée International à Saint-Germain-en-Laye (78), etc.

Le jumelage de votre commune :

On y pense pas toujours mais les Comités de jumelage peuvent proposer des échanges en immersion famille ou donner des pistes pour avoir des contacts locaux !

Annuaire des membres de l'AFCCRE et de leurs jumelages

(Associations Françaises du Conseil des Communes et Régions d'Europe) :

<http://www.afccre.org/fr/nos-membres/annuaire-des-membres>



Les associations d'échanges internationaux :

Exemples pour l'Allemagne :

Office Franco Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) : www.ofaj.org

Stammtische : www.afasp.net

Les cafés linguistiques :

Cafés polyglottes, tandems linguistiques, peu importe le nom, le but est de se rencontrer, échanger et progresser en langue dans la convivialité, le plus souvent autour d'une boisson !

Le CIJ - Centre Europe Direct Val d'Oise organise un Café des Langues mensuel (le jeudi soir) à Cergy.



◆ Les séjours linguistiques ◆

Pour qui ? Pour les jeunes à partir de 10 ans (8 ans pour les séjours linguistiques en France). Voir aussi les classes d'âge par formule. Attention : Elles sont données à titre indicatif et peuvent varier d'un organisme à l'autre.

Combien de temps ? Minimum une semaine, mais en général, on estime qu'un séjour est plus efficace à partir de 2 semaines.

Dans quels pays ? Parmi les pays de langue anglaise, on trouve les « grands classiques » (Grande-Bretagne, Irlande, États-Unis), mais aussi des pays comme Malte, l'Australie, le Canada ou la Nouvelle Zélande, sachant que la Grande-Bretagne demeure la destination de loin la plus courue pour les séjours linguistiques.

D'autres pays ont également la cote : Russie, Espagne, Mexique, Brésil, Allemagne, Autriche ou Italie et, plus loin de nous, Chine et Japon.

C'est quoi ?

Différentes formules adaptées à l'âge et au niveau de langue du ou de la jeune mais aussi au budget de chacun.e (cette liste n'est pas exhaustive) :

- **Séjour « traditionnel »** en famille ou en résidence avec cours collectifs le matin et activités sportives ou culturelles l'après-midi. On retrouve le groupe de français.es avec lequel on est parti.e (le transport est généralement accompagné) pendant les cours et les activités. On privilégiera cette formule pour les jeunes de 10 à 14 ans.

Il existe une version dite « internationale » de cette formule. La différence par rapport au séjour « traditionnel » réside dans le fait que le groupe de français.es est mélangé à des groupes d'autres nationalités, toutes les activités se déroulent donc en anglais.

- **Séjour en immersion en famille** avec ou sans activités et/ou avec ou sans cours à partir de 14 ans. Le ou la jeune partage la vie de la famille. Une version de cette formule appelée « one to one » est une immersion chez un.e professeur avec des cours particuliers à domicile.

- **Ecoles de langues**, à partir de 16 ans, pour suivre des cours et éventuellement passer des examens de langue. Cette formule n'est pas encadrée donc elle s'adresse à des jeunes suffisamment indépendant.es.

- **Intégration scolaire** à partir de 12 ans. Le ou la jeune partage la vie d'une famille et suit la scolarité normale du pays d'accueil (2 semaines à un an). Mais attention : comme il n'existe pas d'équivalence au niveau collège ou lycée, l'année passée à l'étranger ne sera pas prise en compte à son retour en France (sauf s'il s'agit d'un programme de l'OFAJ).

Les séjours linguistiques

- **Cours Tandem franco-allemand** de 15 à 17 ans, pour les jeunes souhaitant s'améliorer en allemand avec des jeunes allemand.es du même âge (10 participant.es de chaque pays). Les activités linguistiques reposent sur le principe du tandem: en binôme franco-allemand, vous vous apprenez mutuellement votre langue respective. Les activités en tandem ne se font donc pas uniquement pendant les ateliers linguistiques mais elles continuent l'après-midi lors des activités de loisirs et de plein air.

De nombreux organismes proposent des séjours linguistiques : pour s'assurer du sérieux de ces organismes, il faut vérifier qu'ils sont en règle avec la législation et qu'ils répondent à certaines normes (ex : norme AFNOR).

Pour exercer leur activité, les organismes doivent être enregistrés au Registre des opérateurs de voyages et séjours immatriculés : www.atout-france.fr

Il existe également des organismes garants de la qualité des séjours, par exemple :

- **L'Office** (L'Office national de garantie des séjours et stages linguistiques) : www.loffice.org
- **L'UNOSEL** (Union nationale des organisations de séjours éducatifs, linguistiques et des écoles de langues) : www.unosel.com

Idée : s'informer sur les colonies de vacances en France avec une équipe d'animatrices et animateurs anglophones pour une immersion près de chez soi !



Pour plus d'informations, consultez la fiche Actuel CIDJ n°7.6 :

"Les séjours linguistiques à l'étranger" (disponible dans les structures Information Jeunesse)



Etudier à l'étranger

Pistes et Programmes

Etudier à l'étranger, c'est possible avant le Bac ?

Oui, il existe des programmes, ou certains établissements qui proposent des mobilités aux élèves mais cela reste assez rare.

De votre propre initiative, il est possible de passer un an dans un collège ou lycée à l'étranger, mais il faut avoir en tête que cette période ne sera pas reconnue par l'Education Nationale et qu'il faudra reprendre votre scolarité là où vous l'avez laissée lors de votre retour en France.

C'est le cas des formules qui peuvent être proposées par les organismes de séjours linguistiques en immersion dans un établissement scolaire (voir page 7), mais dont le coût peut être très élevé. Ex : les Boarding Schools via le British Council

Ceci dit, toute expérience à l'étranger vaut la peine d'être vécue si elle se présente et le concept d'une parenthèse d'un an reste à l'appréciation de chacun.e.

Seuls les échanges scolaires mis en place par l'établissement scolaire ou reconnus par l'Education Nationale assurent une validité de la période à l'étranger dans un parcours.

C'est le cas des collèges et lycées homologués à l'étranger, du programme des bourses "de Londres", du programme européen Erasmus +, ainsi que des programmes de l'OFAJ.

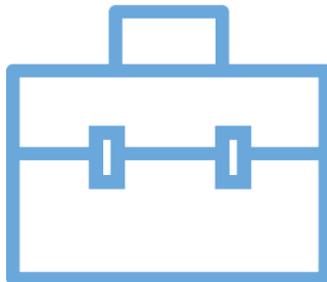
★ Plus d'infos ★

www.aefe.fr

www.educscol.education.fr

<https://www.euroguidance-france.org/>

www.britishcouncil.fr/



Erasmus + c'est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Dans l'enseignement scolaire, le programme européen Erasmus + peut permettre à des enseignant.e.s et des élèves de plus de 14 ans de participer à formations ou des échanges grâce à une préparation linguistique et des aides financières. Les élèves des établissements scolaires de tous niveaux peuvent être concerné.es : écoles, collèges, lycées généraux et technologiques.

Sans bouger de l'établissement, vous pouvez également bénéficier de cours ou d'ateliers proposés par un.e assistant.e de langue venu.e d'un autre pays ou trouver une classe avec qui correspondre et pourquoi pas monter des projets ou des échanges (<https://www.etwinning.net/>).

Des périodes à l'étranger pour les élèves et apprenti.es de lycées professionnels peuvent être proposées par l'établissement s'il fait partie du programme (2 semaines à un an) :

- Stage en entreprise
- Dans un établissement de formation professionnelle, avec des périodes de stages

Les objectifs sont :

- * Effectuer une expérience enrichissante dans un pays étranger, tout en acquérant des compétences professionnelles
- * Apprendre dans un autre contexte et selon d'autres méthodes pédagogiques dans son domaine d'apprentissage
- * Mettre en pratique et améliorer ses connaissances linguistiques

En dehors du cadre scolaire, via le programme Erasmus +, il est également possible de participer à des échanges de jeunes sur le temps des vacances (1 à 3 semaines de rencontre avec d'autres jeunes de différents pays pour participer à un projet commun) ou faire du volontariat (2 à 12 mois) lors d'une année de break par exemple dans le cadre du Corps Européen de Solidarité.

★ Plus d'infos ★

<https://info.erasmusplus.fr/>

<http://www.generation-erasmus.fr/>

CES : https://europa.eu/youth/solidarity_fr



L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) propose de nombreux programmes destinés à tisser des liens entre jeunes Allemand.es et jeunes Français.es. Deux programmes sont destinés aux collégien.nes et lycéen.nes :

Le programme Brigitte Sauzay

C'est un programme d'échanges individuels de moyenne durée entre la France et l'Allemagne. Les élèves de la 4ème à la 1ère ayant un minimum de deux ans d'apprentissage de l'allemand peuvent ainsi se rendre en Allemagne dans le cadre du programme « Brigitte Sauzay ».

Les élèves français.es séjournent trois mois dans une famille en Allemagne et accueillent trois mois un.e correspondant.e allemand.e dans leur famille en France.

Durant la période de l'échange scolaire, l'élève est hébergé.e dans la famille de l'élève partenaire et fréquente le même établissement scolaire pendant au moins six semaines.

Le ou la chef.fe d'établissement et le ou la professeur.e concerné.e décident ensemble de la participation à l'échange, qui est reconnu par le Rectorat.

Une subvention forfaitaire pour frais de voyage peut être accordée par l'OFAJ.

Le programme Voltaire

Il s'adresse à des élèves de 3ème et de 2nde en France (inscription en octobre/novembre).

Les participant.es séjournent six mois en Allemagne, puis accueillent leur correspondant.e six mois chez eux, en France.

Les organisateur.rices du programme se chargent de trouver un.e correspondant.e aux participant.es. Les élèves français.es séjournent dans leur famille d'accueil allemande pendant 6 mois, de mars à août et accueillent leur correspondant.e allemand.e en France pour les 6 mois suivants, de septembre à février. Les élèves Voltaire sont scolarisé.es dans l'établissement de leur partenaire et la réciprocité de l'accueil permet cette gratuité.

Il existe également bien d'autres façons d'apprendre l'allemand avec l'OFAJ : cours intensifs, rencontres franco-allemandes, bourses pour un projet en Allemagne, stages, jobs...

★ Plus d'infos ★

<https://www.ofaj.org>

Partir autrement

Voyager, rencontrer, échanger

En dehors du parcours scolaire, il est aussi important de s'ouvrir aux autres, de découvrir de nouvelles cultures ou modes de vie, et de s'apercevoir que même si maîtriser des langues étrangères est aujourd'hui indispensable, on trouve toujours des moyens de communiquer (sourires, gestes...).

Voici quelques pistes en plus pour échanger avec des jeunes d'autres pays !

Les échanges de jeunes

Les échanges offrent à des groupes de jeunes de 13 à 30 ans de différents pays, l'occasion de se rencontrer et d'apprendre à mieux se connaître.

Ces rencontres se déroulent en dehors des structures scolaires, ont une visée éducative et nécessitent une implication des jeunes à toutes les étapes du projet. Elles peuvent être organisées par des associations ou des services jeunesse par exemple mais également par un groupe de jeunes (aidé par un professionnel).

Lors d'un échange, les jeunes organisent une série d'activités (ex. ateliers, débats, jeu de simulations, activités de plein air...) autour d'un thème d'intérêt commun. Le projet peut aborder des domaines très divers : lutte contre les exclusions, le racisme et la xénophobie, art et culture, environnement, protection du patrimoine, médias et information des jeunes, sport...

La rencontre peut se dérouler en France ou dans un des autres pays partenaires du projet et dure de 5 à 21 jours. La majorité des frais sont couverts par le programme européen (hébergement, restauration).

Objectifs : Permettre aux jeunes d'échanger sur un sujet qui les intéresse, découvrir d'autres cultures, d'autres langues. Les jeunes passent la totalité du séjour ensemble, et sont donc obligés de communiquer ensemble, souvent en anglais. Les jeunes ayant moins d'opportunités sont privilégiés dans ces échanges. Il n'y a aucune discrimination en ce qui concerne le niveau d'étude ou, les connaissances en langues.

★ Plus d'infos ★

<http://www.erasmusplus-jeunesse.fr/>



Les chantiers de jeunes

Se rendre utile, monter ou participer à un projet, **en France ou à l'étranger** : les chantiers permettent de vivre une expérience riche en rencontres.

Les chantiers de jeunes bénévoles sont des séjours courts sont ouverts aux 14-30 ans et ne demandent pas de formation ou d'expérience mais l'envie de participer à une mission concrète : restauration de patrimoine, aménagement de zones naturelles, organisation d'événements culturels...

Les chantiers de bénévoles se déroulent en France et dans plus de 90 pays partout dans le monde (attention cependant à étudier la situation et les risques de certains pays).

La majorité des chantiers se déroulent souvent en juillet ou en août mais certains peuvent se dérouler les week-ends et pendant les vacances scolaires. Il peuvent être de courte durée (1 à 3 semaines) ou de plusieurs mois.

Dans un chantier de jeunes bénévoles ou un chantier international, il n'y a pas de rémunération, et une petite participation aux frais de voyage, d'hébergement et de nourriture est demandée.

Idées :

C'est un séjour où l'on peut rencontrer des jeunes de tous horizons et qui change de colonies de vacances !

Pour les jeunes mineurs qui n'ont pas accès aux offres de jobs d'été, ils peuvent être également une bonne entrée en matière pour commencer à étoffer ses expériences et son CV.



★ Plus d'infos ★

<http://www.cotravaux.org/>

(réseau de + de 300 associations)

<https://www.concordia.fr/>

<http://www.rempart.com/>

<https://www.solidaritesjeunesses.org/>

<https://volontariat.org/>

<https://etudesetchantiers.org/>



Bourses aventure

Les bourses d'aventure, bourses de projets de jeunes ou bourses de fondations peuvent aussi vous permettre de réaliser un projet ou un voyage à l'étranger (ex : la Bourse de l'Aventure de la Guilde européenne du Raid).

Zoom sur les bourses d'aventure Zellidja

La fondation Zellidja propose une bourse aux jeunes de 16 à 20 ans pour réaliser un projet dans le cadre d'un voyage en solitaire. Ce séjour doit se dérouler sur 1 mois minimum et autour d'un thème que vous aurez choisi (fil conducteur du voyage).

La bourse Zellidja, d'un montant de 900€ maximum est destinée à un.e jeune qui a la motivation profonde de partir à la découverte d'un sujet de son choix.

Le projet doit être proposé à la fondation et doit comporter un carnet de route et un carnet de compte (afin d'apprendre à gérer son budget) puis donne lieu à la fin à un rapport sur le sujet étudié/observé.

"L'objectif est de donner aux jeunes l'opportunité de compléter leur formation scolaire par le développement de leur esprit d'initiative, de leur autonomie et de leur citoyenneté en engageant leur responsabilité dans le cadre de choix et de décisions individuels, et ceci en favorisant leur formation par le voyage."



★ Plus d'infos ★

<http://www.zellidja.com/>

<http://la-guilde.org/>

<http://www.teli.asso.fr/>

<http://www.fondationdefrance.org/>



Sites utiles

Les essentiels

Sites essentiels

Portail européen de la jeunesse : https://europa.eu/youth/FR_fr

Contacteur un.e référent.e Eurodesk : <https://eurodesk.eu/>

Étudier à l'étranger : <http://www.euroguidance-france.org/>



★ Plus d'infos ★

Les sites de nos structures

<http://cij.valdoise.fr/europe>

<https://www.maisoneurope78.eu/>

Nous contacter sur les réseaux sociaux

<https://www.facebook.com/EuropeDirectValDOise>

https://www.instagram.com/eurodirect_95

<https://www.facebook.com/maisoneurope78>

<https://www.instagram.com/maisoneuropeyvelines>



Sur place

Être conseillé.e



Nous pouvons vous recevoir dans nos structures, avec ou sans rendez-vous, afin de vous conseiller sur les programmes et opportunités pour pratiquer une langue, partir en séjour à l'étranger ou poursuivre des études en Europe et ailleurs.

Vous trouverez de nombreuses informations et actualités sur nos sites internet et nos réseaux sociaux, et vous pouvez également nous poser vos questions par mail ou par téléphone.

★ Plus d'infos ★

Centre Information Jeunesse Val d'Oise

1 place des Arts
Parvis de la Préfecture
95000 Cergy
Tél : 01 34 41 67 67
cied@cij95.asso.fr



Maison de l'Europe de Paris

29 avenue de Villiers
75017 Paris
Tél : 01 44 61 85 84
europe@paris-europe.eu



Maison de l'Europe des Yvelines

Espace Paul & André Vera
2 rue Henri IV
78100 St-Germain-en-Laye
Tél : 01 39 73 63 52
contact@maison europe78.eu



Département de Seine-et-Marne

12 rue des saints-pères
77010 Melun
Tel : 01 64 14 74 37
europe.direct@departement77.fr



Kiosques Europe

Au collège ou lycée

Votre établissement a peut être un "Kiosque Europe" au CDI, ou peut en faire la demande auprès de nos structure afin de mettre à disposition des élèves de l'information sur l'Europe.

Les Kiosques Europe comprennent un fonds documentaire constitué de brochures et d'affiches (construction européenne, institutions, Etats membres, mobilité, etc.) et sont animés par le ou la responsable du CDI, de l'établissement ou un.e professeur.e et les centres Europe Direct. Les collèges et lycées qui en font la demande deviennent des partenaires privilégiés des centres Europe Direct et sont prioritaires pour bénéficier de leurs services (interventions, prêt d'expositions et de jeux, etc.).

Ce projet est ouvert à l'ensemble des structures accueillant des jeunes, telles que les établissements scolaires de l'académie de Versailles (CDI des collèges et lycées), les Missions Locales, les maisons de quartier, les Bureaux et Structures Information Jeunesse du Val d'Oise ou des Yvelines, etc. Les centres Europe Direct coordonnent les Kiosques en fonction de leurs partenariats déjà établis, de leur situation géographique, mais aussi de leurs sujets de prédilection.



EUROPE
DIRECT

Mars 2022